Le Mesnil-Esnard

République Française

ARRÊTÉ
CIR 2025 - 081

RABOTAGE CHAUSSEE ET MISE EN ŒUVRE ENROBES 0/10 POUR REFECTION PONCTUELLES (9 ZONES) DE LA CHAUSSEE POUR LE TOUR DE FRANCE RD6014 ROUTE DE PARIS

Jean Marc VENNIN, Maire de la Commune du Mesnil-Esnard,
VU le Code de la Route et notamment l'article R. 417-10,
VU les articles L. 2211-1, L. 2212-1, L. 2212-2, L. 2213-1, L. 2213-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,
VU l'arrêté du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation des routes et autoroutes,
VU L'avis favorable de la Métropole-Rouen-Normandie, gestionnaire depuis le 1er janvier 2015, des espaces publics dédiés à la circulation,
Vu l'avis favorable de la DDTM,
VU la demande de l'entreprise **VIAFRANCE** en date du 15/05/2025,

CONSIDERANT qu'il convient de procéder à des travaux ***de rabotage chaussée et mise en œuvre enrobés 0/10 pour réfection ponctuelles (9 zones) de la chaussée pour le Tour de France*** situés ***RD 6014 Route de Paris*** **à MESNIL-ESNARD, 1 nuit dans la période du 04 au 06 juin 2025.**

ARRÊTE

Article 1 : **1 nuit dans la période du 04 au 06 juin *2025, Travaux de nuit de 21h00 à 5h30*.**

- L'**ACCES** à la **RD6014 Route de Paris sera réduit et alterné** pendant la durée indiquée, sauf pour les riverains, les véhicules d'urgence et les véhicules de collecte déchets.
- La gestion de l'alternat se fera au moyen de feux tricolores provisoires.
- **Durant les travaux dans le carrefour rue Thiers, Route de Paris, la rue Thiers sera barrée et déviée par la rue de Belbeuf**.
- **La rue Moulin des Prés sera barrée et déviée par la rue de Champagne et la rue Hector Malot.**
- Le **STATIONNEMENT** de tous cycles et véhicules sera **interdit** au droit et à l'avancement du chantier. Il sera strictement réservé aux engins et véhicules de chantier.

La vitesse sera limitée à 30 km/h à proximité de la zone de travaux. Cette limitation sera matérialisée par des panneaux portant la mention « 30 » et les **dépassements** seront **interdits**.
Un cheminement « piétons » sécurisé et balisé sera mis en place par l'entreprise.
La circulation des transports exceptionnels sera maintenue tout au long de cette opération.
En cas d'impossibilité de circulation du camion de collecte, l'entreprise se chargera de la présentation des déchets en dehors de la zone chantier
L'accès aux propriétés riveraines sera, dans la mesure du possible, maintenu tout au long de cette opération ainsi que pour les véhicules d'urgence, et redeviendra libre en dehors des heures d'activités de l'entreprise.

Article 2 : Les dispositions du présent arrêté seront applicables dès la pose par l'entreprise chargée des travaux de la signalisation réglementaire.

Article 3 : L'entreprise **VIAFRANCE**, chargée des travaux sera dans l'obligation de distribuer le présent arrêté aux riverains des rues concernées, sept jours avant le début des travaux.

Article 4 : Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées par procès-verbaux et poursuivies conformément aux dispositions du Code de la Route.

Article 5 : ampliation du présent arrêté sera adressée à :

1. Monsieur le Directeur des Routes du Département de la Seine-Maritime,
2. Monsieur le Commissaire Divisionnaire, Directeur Départemental de la Sécurité Publique de ROUEN,
3. Monsieur le Chef de Centre des Sapeurs Pompiers de FRANQUEVILLE SAINT PIERRE,
4. L'Entreprise **VIAFRANCE (viafrance-normandie-d@demat.sogelink.fr)**
5. Monsieur le Directeur des Services Techniques de la Ville du MESNIL-ESNARD,
6. Les Agents de la Police Municipale du MESNIL-ESNARD,

Chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Mesnil-Esnard, le 23 mai 2025
Le Maire,

Jean-Marc VENNIN

Tout correspondance est à adresser à Monsieur le Maire :
Mairie – Place du Général de Gaulle – CS 40003 – 76240 LE MESNIL-ESNARD
Tél. **02 32 86 56 56** – Fax. **02 32 86 56 60 – www.le-mesnil-esnard.fr** – courriel : **mairie@le-mesnil-esnard.fr**

Interdiction de stationner
AK5
AK17
KRM
KR11
AK17
AK5
LE MESNIL ESNARD
RD 6014
Rue de Franqueville
Rue de la République
Rue de Picardie
Rue d'Anjou
Rue Gabriel David
Rue Pierre Tarle
Rue du Puits Tolvain
Rue de Normandie
Rue du Maine
Rue de Bretagne
Rue d'Artois
Rue Moulin des Prés
Rue du Clos
Rue Thiers
Rue de Lorraine
Rue de Champagne
Rue Pierre Dailly
Rue Jean Moulin
Rue Pasteur
Rue du Dr Schweitzer
Rue Jean Bosco
Rue de Senilly
Rue Marcel Dupré
Le 111
Le Neptune
Les Jardins du Menhir
Gourmandises et
Fujiya Sushi 1
Buffet à volonté
Sports Field
Gymnase Stanislas Bilyk
Groupe Scolaire la Providence
Le Mesnil-Esnard-Le Vert Mesnil
LE TENNIS CLUB du MESNIL ESNARD
Market Le Mesnil-Esnard
McDonald's
Le Ryad du Mesnil
NOZ
Amicale des constructeurs d'avions...
Stade SIVOM MESNIL ESNARD
Parc
Sports Field
Maison Beauty
Régine Bouché auteure
CAMPING CAR HORIZON ROUEN
Radiologie IRM Scanner de Mesnil-Esnard
LADAPT - ESAT / ESAT HORS-MURS
Franquevil
D6014
D207
D138
D15